

u figaresu

N°08 ▶ GHJINNAGHJU - FRIVAGHJU - MARZU 2024

I NUTIZII DI FIGARI ▶ WWW.FIGARI.CORSICA

SOMMAIRE

Oghji in paesu	p.02
Iniziativa <i>Atlas de la biodiversité communale</i>	p.04
Ind'è nò <i>Le patrimoine foncier reprend vie</i>	p.05
Focus <i>Concertation publique : le PLU se construit avec les Figarais</i>	p.06
Ritrattu <i>Angélica Lucchi</i>	p.07
Au quotidien <i>Figari accueille le conseil des rivages de la Corse</i>	p.08
Contacts utiles	p.08

PATRIMOINE

La mairie de Figari a acquis récemment deux bâtisses au centre du village et une à Uddastreddu, afin de développer le patrimoine foncier de la commune.

Lire page 05

LITTORAL

Composé de représentants de l'Etat, de la Collectivité de Corse et du Conservatoire du Littoral, le Conseil des Rivages s'est tenu le 18 octobre dernier à Figari, sous l'impulsion de son Vice-Président, Jean Giuseppi.

Lire page 08





À la mémoire de ceux qui ont perdu la vie pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale

Comme chaque année, Figari a rendu un hommage appuyé aux enfants de la commune qui ont sacrifié leur vie pour la liberté pendant la Grande Guerre. À l'occasion des cérémonies de l'Armistice, le 11 novembre, une commémoration a été organisée avec un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur à la mairie.



Figari hà cursu pà a lingua corsa

Sò parichji anni oramai chì u cullittivu Parlemu Corsu urganizaghja A Currilingua, una cursa fatta par accodda solda da chì finanza prugh-jetta maiori à prò di l'usu di a lingua corsa. È ci voli di pricisà un affari impurtantissimu : un si curri micca par vincia. Stonda fistiva à più pudè, issa cursa voli impignà u più parsoni pussibili (citadini, membri d'intrapresi, di cullittività, d'associ...) chì, s'iddi volini curra, devini cumprà chilometri. À ogni kilometru, bisogna à trasmetta u tistimoniu à calchissia d'altru. In u 2023, l'appuntamentu hè statu datu u 1a d'uttrovì. À u prugramma : un parcorsu di 55 chilometri, da Bunifaziu sin'à Sartè. I Figaresi ani purtatu a so petra à l'evenimentu, postu ch'iddi ani participatu parichji eletti com'è u merri, l'aghjuntu à a cultura, altri cunsiglieri municipali, ma dinò u scritariu di merria, agenti di a cumuna è abitanti numarosi.

Figari s'engage pour réguler les populations de chats errants

Chaque année, une chatte non stérilisée peut donner naissance à une trentaine de petits. Une reproduction exponentielle qui peut vite devenir hors de contrôle et causer de multiples nuisances. Afin de limiter les chats errants sur le territoire, la commune a fait le choix pour la seconde année consécutive de faire un don à l'association les « Chats virés 2A », qui organise des campagnes de stérilisation sur les territoires de Pianottoli-Caldarello, Monaccia d'Aullène et Figari. « Comme nous n'avons pas la capacité de faire des actions de stérilisation au niveau municipal, nous avons souhaité soutenir financièrement cette association afin de lui permettre de stériliser plus d'animaux et avoir une population de

chats maîtrisée », explique Marie Rouy, l'adjointe en charge de l'environnement. « Cette association déploie beaucoup d'énergie pour trapper les animaux, les transporter jusqu'à Ajaccio où des vétérinaires s'occupent de la stérilisation, leur assurer une période de repos, puis enfin les relâcher », ajoute-t-elle en pointant l'importance de faire un don à cette petite structure. « Pour la municipalité, le bien-être animal est très important », souligne-t-elle encore. « Nous voulons éviter que les chats errants pullulent, et soient ensuite malades ou envahissent le village, car ce n'est pas bon pour la biodiversité, ces félins tuant beaucoup d'oiseaux, de lézards ou même de serpents ». Entre 2021 et 2022, ce sont ainsi en tout

84 chats errants qui ont ainsi été stérilisés sur Figari, grâce à des subventions annuelles de la mairie qui sont passées de 500 à 2000 €. En 2023, la commune a voulu donner un coup de pouce supplémentaire aux Chats Virés 2A, et lui versé une subvention de 3000 euros tandis que 51 animaux ont été stérilisés sur le territoire.

A noter enfin l'ouverture l'année passée d'une fourrière intercommunale destiné aux chiens errants.

Si vous aussi vous souhaitez aider les Chats Virés 2A, vous pouvez adhérer à l'association (20 euros) ou lui faire un don en contactant Emmanuelle Colin au 06 10 45 63 68.

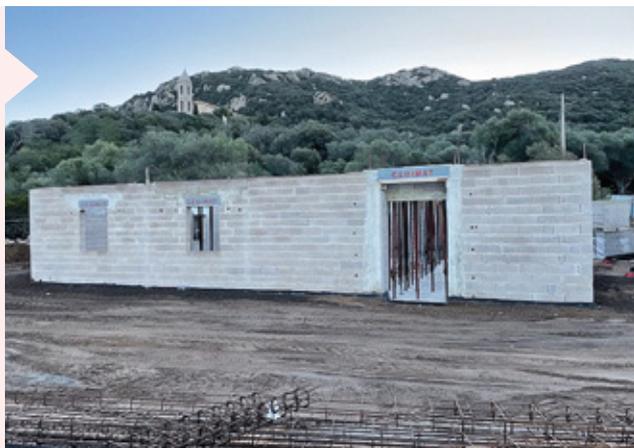


Préserver les trésors sacrés de la commune

Elles font partie d'un héritage dont Figari est l'attentive gardienne. Aux quatre coins de nos hameaux, les églises et chapelles ont vu défiler de nombreuses générations. Et certains de ces bâtiments voient aujourd'hui le poids des années ternir leur beauté. Afin de préserver ces trésors, la commune a entrepris plusieurs opérations de restauration. La chapelle de Prunu, édifice du XIV^{ème} siècle, vient ainsi d'être entièrement remise en état avec de gros travaux effectués sur le toit, la façade et le crépi pour un coût total de 64 074 euros. Dans cette même dynamique, le marché de la restauration de l'église de Poghjala, pour un coût de 600 000 euros, a été lancé à son tour en ce début d'année 2024.

La micro-crèche avance à grands pas.

C'est une nouvelle qui va ravir les jeunes parents de la commune. Les travaux de la micro-crèche avancent à grands pas et devraient être achevés avant la fin de l'année. Né du constat commun de la commune de Figari et de l'association ADMR 2A d'un important manque de solutions d'accueil du jeune enfant sur le territoire, ce projet vient répondre au besoin de proposer aux parents une offre de garde optimale de leurs chères têtes blondes. Construit sur un terrain communal, à proximité immédiate du groupe scolaire, la structure flambant neuve de 300 m² a été pensée pour pouvoir accueillir une douzaine d'enfants de trois mois à trois ans. Si la commune a financé



l'investissement immobilier pour un coût total de 900 363 euros - dont 211 455 euros ont été apportés par la Caisse d'Allocations Familiales et 352 425 euros par des fonds européens via la Collectivité de Corse - la gestion de la crèche est en revanche à la charge de l'ADMR 2A. L'association a ainsi pour sa part apporté le conseil en ingénierie, la construction du projet d'accueil, l'aide au montage des dossiers financiers et dossiers d'agrément. Pour la

gestion quotidienne et l'animation de la crèche, une association locale de l'ADMR sera en outre créée et proposera un projet éducatif et pédagogique s'articulant autour de valeurs fortes telles que le bilinguisme, le respect du vivant, la solidarité, ou encore l'histoire et les traditions du territoire. De quoi permettre aux plus jeunes Figaresi d'entamer bientôt leur socialisation et découvrir différentes activités éducatives dans les meilleures conditions.



Figari a scintillé de mille feux

La période des fêtes de fin d'année est propice à s'émerveiller. Et les illuminations accrochées dans les villes y contribuent grandement. Afin de se plonger un peu plus dans cette ambiance magique, la commune a passé un marché avec un nouveau prestataire pour les décorations de Noël dernier. Plus jolies et plus nombreuses que l'année précédente, elles ont égayé chaque soir de décembre les rues des hameaux.



I ziteddi in festa pà Sant'Andria è u Marcatu di Natali

Com'è ogni annu, u 19 di dicembri, i sculari ani urganizatu u so marcatu di Natali. Un mumentu di festa maiò, chì hà parmissu à issi ziteddi di venda i so rializzazioni. I solda raccolti sò stati intrudutti inde u bughjettu di a scola pà finanza i so attività. A festa ùn s'hè micca piantata qui, postu ch'iddu c'hè statu u listessu ghjornu un spittaculu incù Babbu Natali. I primi ziteddi erani cuddati in paesi mascarati è cantendu, fendu u ghjiru di i cummerci pà a Sant'Andria. Cusi, ani raccolti bombò è clementini, in u spiritu di a tradizioni.



© Corse Matin - D. Landon

UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX CONNAÎTRE LES TRÉSORS NATURELS DE FIGARI

Après deux ans de travail, la commune dispose enfin d'un document qui vient recenser les espèces animales et végétales présentes sur son territoire. Une initiative exceptionnelle pour laquelle de nombreux Figaresi ont mis la main à la pâte.

C'est une œuvre commune qui constitue une véritable mine d'or. Après deux années de recherches et une mobilisation collective remarquable, Figari a enfin son Atlas de la biodiversité. Un document d'une centaine de pages qui avait été l'un des engagements de campagne de l'équipe municipale sur le volet défense de l'environnement.

Un engagement collectif pour recenser de la biodiversité locale.

Plus qu'un simple catalogue d'espèces, ce précieux dossier vient en effet « célébrer la vie qui palpète » sur les quelque 100 km² du territoire, selon les mots du maire, Jean Giuseppi. Ce travail a ainsi permis de révéler l'existence de 1146 espèces, dont 262 non recensées jusqu'à présent, et de mettre de facto en lumière la diversité et la richesse floristiques et faunistiques qu'abrite notre commune. « C'est un projet d'une ampleur exceptionnelle qui témoigne de l'engagement collectif envers la préservation de

notre environnement », se réjouit Jean Giuseppi en rappelant que plusieurs pistes ont été exploitées pour parvenir à ce résultat. À commencer par un investissement inédit de nombreux habitants du village. Durant deux ans, ils ont participé à alimenter un groupe Facebook intitulé « Atlas de la biodiversité communale de Figari » sur lequel ils ont régulièrement posté des photos de toutes les plantes, animaux et autres insectes qu'ils ont pu rencontrer autour de chez eux ou lors de promenades. Des contributions populaires qui ont permis d'enrichir fortement la base de données. En outre, plusieurs sorties naturalistes sur le terrain, ateliers, conférences et animations scolaires ont également permis de nourrir ce qui était déjà répertorié dans la bibliographie.

Un atlas pour sensibiliser et orienter la politique environnementale

Enfin, la commune a aussi fait intervenir des spécialistes à l'instar de l'Office Français de la Biodiversité, du Conservatoire du littoral, du Parc naturel régional de Corse, de l'Office

de l'Environnement de la Corse, du Conservatoire botanique, ou encore du Conservatoire des insectes et du groupe Chiroptères de Corse. Des méthodes qui ont permis de faire des découvertes étonnantes, comme constater la présence de l'œdicnème criard à Figari, un oiseau pourtant très rare. Une fois ce travail de collecte réalisé, Delphine Lijnen-Canonici, écologue, naturaliste et chargée de mission au Centre Permanent d'Initiative de l'Environnement (CPIE) A Rinascita, originaire de Figari, s'est patiemment attelée à rédiger l'Atlas.

Un travail de titan que la jeune femme a réalisé avec un triple objectif : une meilleure connaissance de l'extraordinaire biodiversité que l'on peut trouver à Figari ; une sensibilisation de l'ensemble de la population à la préservation de cet environnement ; et enfin l'intégration des enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire. Sur ce dernier point, le document donne en effet des pistes sur les politiques urbanistiques à mener, sur l'arrachage de plantes envahissantes, ou encore la création du port. Loin d'être exhaustif, cet atlas aura vocation à être enrichi au fil du temps. En attendant, il sera prochainement imprimé et distribué notamment aux écoliers.



LE PATRIMOINE FONCIER REPREND VIE

Figari connaît des évolutions profondes ces dernières années. Les chiffres de l'INSEE le prouvent : la commune est passée de 1217 habitants en 2009 à (1559 en 2020) 1687 en 2024. Cela représente une augmentation de presque 38 % ! Si l'aéroport le place à portée de vol des grandes villes européennes, la déviation qui contourne le village a transformé l'économie et le cadre de vie. L'attractivité des communes voisines, Bonifacio et Porto-Vecchio, a aussi des conséquences sur la spéculation foncière.

Dans ce contexte, la mairie de Figari se mobilise pour mettre en œuvre des projets ambitieux au cœur des hameaux. Avec le soutien de la Collectivité de Corse, elle a acquis récemment des bâtisses à Figari et Uddastredu : un préalable indispensable à l'éclosion de ces projets.

Une politique foncière engagée pour le développement de Figari

Le foncier est une compétence essentielle pour la commune, qui permet de :

- Développer le patrimoine bâti de la municipalité et créer de nouvelles sources de revenus à moyen et à long terme ;
- Éviter la multiplication des ruines dans le village, grâce à des travaux de rénovation qualitatifs et durables ;
- Limiter la spéculation foncière en proposant une offre publique de biens locatifs à prix modérés ;
- Doter la commune des moyens fonciers dont elle a besoin pour accueillir ses projets en matière économique, de logement, de patrimoine et de culture.

Ainsi, grâce aux acquisitions récentes signées par la mairie de Figari, de nouveaux logements et services seront bientôt disponibles pour les habitants. Cela contribuera à redonner vie aux villages et à créer du lien entre les générations.

De l'habitat à louer dans le quartier de Caravone

Cette maison de village en pierre, située sur la Traversa figaresa, a été achetée il y a quelque temps par la commune. Un travail est en cours avec un architecte, afin d'élaborer des plans adaptés aux besoins des familles et des actifs souhaitant s'installer à Figari. Bientôt, cette bâtisse traditionnelle, intégralement rénovée, pourra accueillir des appartements qui seront mis en location à des tarifs modérés.

Une maison de maître transformée en centre culturel, avec services et logements

La magnifique Casa Lanfranchi, située à l'entrée de Tivareddu, juste en face de l'église de l'Immaculée Conception, appartient désormais à la commune, qui l'a directement achetée à ses anciens propriétaires. Cette élégante bâtisse du XIXe siècle, inoccupée depuis plusieurs dizaines d'années, nécessite d'importants travaux pour être remise en état. A terme, le rez-de-chaussée accueillera des services ou des commerces, tandis qu'un centre culturel, valorisant l'Histoire et les traditions de la microrégion, sera créé. Enfin, dans les étages supérieurs, plusieurs logements seront proposés à la location.

Une maison transformée en appartements à Uddastredu

Située au cœur du hameau, cette maison de village a été préemptée par l'intermédiaire de l'Office foncier. Dans le cadre d'une convention avec la commune, celui-ci est donc propriétaire du bâtiment, en attendant de le restituer à la commune dans un délai de cinq ans. Cette construction en pierre d'une surface de 80 m² a vocation à accueillir un appartement, permettant à de jeunes actifs de s'installer à Figari.

Grâce à ces trois projets ambitieux, la commune s'inscrit dans un développement harmonieux et respectueux de son patrimoine pour proposer un meilleur cadre de vie à ses habitants.

CONCERTATION PUBLIQUE : LE PLU SE CONSTRUIT AVEC LES FIGARAIS

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un moment important dans la vie d'une commune. Pour Figari, la démarche a débuté en septembre 2002 ; il est désormais temps d'accélérer le rythme pour répondre aux enjeux et ne pas pâtir des conséquences d'une absence de document d'urbanisme. Pour cela, la commune a besoin de tous ses habitants ! C'est pourquoi deux ateliers de concertation ont été organisés ces derniers mois. Et bientôt, les Figarais pourront donner leur avis sur le projet de PLU, aujourd'hui en cours de rédaction.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le PLU réunit des aspects stratégiques et opérationnels. C'est sur la base de ce document que la municipalité s'appuiera pour examiner les demandes d'urbanisme et, notamment, les permis de construire. C'est également le PLU que les Figarais devront consulter avant de construire une piscine, d'agrandir leur véranda ou de creuser un forage dans leur jardin.

Plus qu'un document, le PLU est un véritable projet de territoire qui œuvre pour l'intérêt général. Il dessine l'avenir de la commune puisqu'il permet de définir les règles de tout ce qui concerne l'utilisation des sols dans les années à venir et d'encadrer les projets de construction, le style architectural, l'impact sur l'environnement, etc.

Quelles règles le PLU de Figari doit-il respecter ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est très encadrée. Plusieurs lois s'additionnent, relatives à la solidarité et au renouvellement urbain, à l'environnement, au logement, à l'aménagement ou encore à la lutte contre l'étalement urbain. À cela s'ajoutent la protection des terres agricoles, des continuités écologiques et des zones littorales.

Comme l'explique Odile Merelo, fondatrice du cabinet Urba Corse qui accompagne la mairie dans cette démarche, ce document s'inscrit donc dans un cadre juridique très contraint : « *L'objectif légal impose zéro nouvelle artificialisation des sols d'ici 2050. Les nouveaux projets devront avoir une vision d'ensemble, une cohérence. Concrètement, l'idée n'est plus de construire chacun dans son coin. Nous entrons dans une logique d'aménagement, chaque urbanisation devra vraiment répondre à un besoin.* »

Quelles sont les étapes d'élaboration du PLU ?

La procédure a été lancée à l'initiative de la commune. Une consultation des personnes publiques associées (Collectivité de Corse, État, Chambres d'agriculture, Chambres consulaires, autorités de transport...) et de la



population a été organisée. Le projet de PLU sera ensuite soumis à une enquête publique, et enfin, approuvé par un vote des élus municipaux.

À Figari, le maire a souhaité recueillir les contributions des habitants pour alimenter et co-construire la rédaction du projet de PLU. « *Nous sommes dans une démarche collective et participative, précise Jean Giuseppi. Nous souhaitons intégrer les figaraises et les figarais à la réflexion, comprendre comment ils imaginent leur commune en 2030.* » Une centaine de personnes sont ainsi venues partager leur vision de l'avenir de Figari.

Quel calendrier pour le PLU de Figari ?

Cette démarche s'inscrit dans un agenda contraint. En effet, en vertu de la loi Climat et Résilience de 2021, les communes ont jusqu'au 22 août 2027 pour se doter d'un document d'urbanisme dûment approuvé et opposable. Le processus d'élaboration du PLU de Figari doit donc impérativement être achevé avant cette date.

À défaut, aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée, y compris dans les secteurs où la carte communale précédente autorisait les constructions, jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau PLU. Il est donc essentiel pour la commune de respecter le calendrier défini par la loi.

Comment participer à l'élaboration du PLU de Figari ?

Deux ateliers thématiques ont déjà eu lieu : en novembre sur le développement économique du territoire, et en janvier sur l'environnement et les énergies renouvelables.

Mais ceux qui n'ont pas pu être présents peuvent encore donner leur avis ! Bientôt, une première version du PLU sera disponible en mairie et sur le site Internet de la commune. Les Figarais pourront alors transmettre leurs suggestions par mail, par téléphone et par courrier ou demander un rendez-vous auprès de la mairie.

Un projet pour le territoire qui va être façonné au cours de l'année 2024... pour les décennies à venir !



UNE PODOLOGUE-PÉDICURE DÉSORMAIS INSTALLÉE À FIGARI

Depuis le 23 octobre dernier, une nouvelle professionnelle de santé a ouvert son cabinet à Figari. Angélica Lucchi, podologue-pédicure depuis une dizaine d'années en Essonne, s'est en effet installée dans le village de ses origines. Une décision que la jeune femme mûrissait de longue date.

Quel a été votre parcours ?

Après avoir obtenu un bac scientifique, je suis partie sur Paris pour faire une école de prépa aux concours de kinésithérapie et de podologie. Ensuite, je suis entrée en 2012 à l'école de podologie Danhier, toujours sur Paris.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

À la base, je voulais vraiment être kinésithérapeute. C'était vraiment mon métier de prédilection depuis que j'étais au collège. Mais ce sont des études longues et j'avais envie de travailler rapidement. J'ai obtenu le concours d'entrée en école de podologie et j'ai choisi cette voie. La deuxième année d'étude de podologie, davantage centrée sur les semelles orthopédiques avec forcément

une réflexion sur l'anatomie, a fini de me convaincre d'en faire mon métier. J'ai aussi appris à ce moment-là qu'on pouvait se spécialiser en podologie du sport, et donc j'ai vu que j'allais pouvoir retrouver un peu de ce qui m'intéressait au départ dans le fait d'être kiné. Au final j'adore ce que je fais !

Quel est le quotidien d'un podologue-pédicure ?

Il y a tout d'abord la partie podologie qui concerne tout ce qui a trait aux examens cliniques, à ce qu'on appelle les bilans podologiques pour savoir s'il l'on a besoin de porter des semelles orthopédiques ou pas. Les gens peuvent venir nous voir parce qu'ils ont mal au dos, parce qu'ils ont une douleur au pied, parce qu'ils sentent qu'ils basculent d'un côté quand ils marchent, afin qu'on puisse leur faire des semelles. Et après il y a la partie pédicurie où on est plus axé sur le soin des pieds, des orteils et des ongles.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

C'est avant tout le contact avec les patients, pouvoir parler avec eux, qu'ils puissent se confier à moi. Ce relationnel me plaît beaucoup ainsi que le fait de pouvoir les soulager, car quand ils viennent pour une douleur et repartent du cabinet en n'ayant plus mal, c'est très satisfaisant.

Pourquoi avez-vous décidé d'installer votre cabinet sur Figari ?

En 2015, à la sortie de l'école, j'ai commencé à exercer en étant en région parisienne, dans l'Essonne. Mais ma famille est originaire de Figari et j'avais promis à mon grand-père, qui malheureusement est maintenant décédé, que j'irais y vivre et que j'y installerais mon cabinet. Cela fait neuf ans que mon but était de venir ici. Cela a mis du temps, mais je suis enfin arrivée et j'ai tenu ma promesse.

Qu'est-ce qui vous plaît dans le fait d'exercer aujourd'hui à Figari ?

La mentalité des gens est différente. En région parisienne, les gens veulent des rendez-vous tout de suite. Ici, les gens sont beaucoup plus patients, et le relationnel est beaucoup plus facile. J'aime beaucoup cela.

Depuis votre installation fin 2023, avez-vous commencé à vous constituer une patientèle ?

Oui, cela commence, même si tout le monde ne sait pas encore que je suis installée. L'information de l'ouverture de mon cabinet commence cependant à se diffuser et les médecins m'envoient eux aussi du monde.

Vous êtes installée au sein du cabinet médical U Chiusellu à Tivareddu où exerce une kiné. Une offre paramédicale importante pour le village ?

C'est important oui, car à Figari nous avons une importante population de personnes âgées qui n'a pas forcément les moyens ou l'envie d'aller jusqu'à Porto-Vecchio. Tous les gens que j'ai vu m'ont dit que c'était vraiment génial que je me sois installée ici, car c'est fatiguant de devoir aller si loin pour se faire soigner. Les gens sont vraiment contents. Un professionnel de santé supplémentaire dans un village, cela apporte vraiment un plus.

FIGARI ACCUEILLE LE CONSEIL DES RIVAGES DE LA CORSE

Tous les paysages du littoral corse avaient rendez-vous à Figari cet automne ! En effet, le maire de Figari, en tant que membre de la Chambre des Territoires de la Corse, occupe la fonction de vice-président du Conseil des Rivages. Sous son impulsion, c'est dans notre commune que cette instance régionale s'est réunie le 18 octobre dernier. L'objectif ? Examiner les projets conçus par le Conservatoire du Littoral pour sécuriser et protéger l'avenir des zones littorales insulaires.

Au menu : concertation et planification

Le Conservatoire du Littoral mène une stratégie volontariste d'acquisition et de protection des espaces naturels.

En Corse, il s'appuie sur le Conseil des Rivages et sur un engagement fort des élus locaux, gages de son ancrage territorial et du respect des spécificités du patrimoine naturel et bâti de l'île. Composé de représentants de l'Etat, de la Collectivité de Corse et du Conservatoire du Littoral, le Conseil des Rivages examine la pertinence et la cohérence des projets envisagés. Avec un objectif : atteindre 37 000 hectares protégés en Corse d'ici 2050.

Préserver les espaces naturels insulaires

Le Conseil des Rivages a validé le 18 octobre dernier l'acquisition par le Conservatoire du Littoral de 675 hectares supplémentaires, du nord au sud de l'île, pour créer ou étendre des zones protégées. Chaque projet a été examiné au regard du périmètre concerné, de son impact environnemental et de sa légalité.

Pour acquérir de nouveaux sites, le Conservatoire du



Littoral emploie différentes méthodes : la discussion à l'amiable avec le propriétaire, la préemption lors d'une mise en vente, et l'expropriation. Ces territoires sont ainsi renaturalisés et réaménagés pour redonner au public un accès à ces espaces remarquables. Désormais, environ un tiers du littoral de l'île est ainsi protégé !

Des zones emblématiques dans toute la Corse

Au fil des ans et des dossiers, le Conseil des Rivages assure la préservation de lieux emblématiques que nous connaissons tous : le phare de la Revellata guidant les marins jusqu'au port de Calvi, celui de la Madonetta veillant sur la citadelle de Bonifacio, mais aussi le célèbre Lion de Roccapina, les sites naturels de Scandola et le village voisin de Girolata.

A l'Arinella, au sud de Bastia, un projet de réaménagement des espaces aujourd'hui occupés par des activités industrielles est accompagné par la Collectivité de Corse. Plus près de nous, sur la baie de Piantarella, 15 hectares de zone humide accueillant un site archéologique romain de 4000 m² et jouxtant les luxueuses villas de Sperone seront bientôt sanctuarisés.

Un projet ambitieux pour Figari

A l'issue de la réunion, à l'invitation de Jean Giuseppi, les élus du Conseil des Rivages ont visité le site remarquable de la Testa Vintilegna. Car une réflexion est engagée sur l'avenir du port de Figari à l'authenticité préservée, dont le terrain appartient à la commune mais qui est entouré de parcelles protégées par le Conservatoire du Littoral.

Ce fut l'occasion de réaffirmer la nécessité d'entretenir les accès aux plages et de renforcer les partenariats entre les élus de la Corse et représentants de l'Etat, pour préserver les beautés naturelles de nos paysages et le cadre de vie des habitants de Figari.

CONTACTS UTILES

Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 17h
Fermée au public mardi après-midi
Tél. 04 95 71 00 23
Mail : accueil@mairiedefigari.corsica
accueil.mairiedefigari@orange.fr

La Poste :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 14h à 15h30 ;
jeudi de 8h30 à 12h15 ;
samedi de 8h30 à 11h30
Tél. 04 95 10 37 64

Déchèterie :

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h30 ;
mercredi, vendredi et samedi de 8h à
12h et de 14h à 16h30.
Tél. 06 26 25 33 56

Scola :

Tél. 04 95 71 04 12 ou 04 95 71 01 28
www.figari.toutemonecole.fr

Pharmacie : 04 95 71 00 91

Podologue : 06 81 70 59 63
Kinésithérapeute : 04 95 10 41 77

Hôpital de Bonifacio :

Tél. 04 95 73 95 73

Clinique de Porto-Vecchio :

Tél. 04 95 73 80 00

Centre Anti-Poison Marseille :

Tél. 04 91 75 25 25

SAMU : 15

Pompiers : 18

Assistance sociale : Permanence
à la mairie le mardi matin

Mission Locale : Permanence à la
mairie le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 10h

Journal édité par la mairie de Figari

Piazza di l'Ottu
di Dicembri
20114 Figari
Tél. 04 95 71 00 23

Directeur de la publication

Jean Giuseppi

Conception / Rédaction / Impression

Perspectives Conseil
06 03 47 69 91

Photos

Mairie de Figari

Imprimé à

1000 exemplaires

Janvier - Février

- Mars 2024

